

**Compte-rendu du Comité de programmation Leader**  
**Groupe d'Action Locale du Pays de Châlons-en-Champagne**  
**vendredi 16 décembre 2016 – 9H00**  
**Salle des fêtes de La Cheppe**

**Liste des participants**

Nom	Prénom	Collège	Organisation	
<b>BACHMAN</b>	Philippe	privé	La Comète	excusé
<b>BARDIN</b>	Denis	privé	Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons-en-Champagne	
<b>BENOIST</b>	Alain	privé	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne	présent
<b>BONNET</b>	Marcel	public	CC de Suipe et Vesle	présent
<b>BOULANGER</b>	Philippe		Conseil Régional Grand Est	présent
<b>BOULOY</b>	Catherine	public	CC de Suipe et Vesle	excusée
<b>BOYER</b>	Patrick	privé	COMAL-SOLIHA	excusé
<b>BRODIER</b>	Yvéric	public	CC de la Moivre à la Coole	excusé
<b>CARASSAI</b>	Marine	invitée	ADEVA Pays Vitryat	présente
<b>CHASSIGNIEUX</b>	Ludovic	public	Ville de Châlons-en-Champagne	
<b>CHEYERE</b>	Pauline	invitée	Pays de Brie et Champagne	présente
<b>CHOCARDELLE</b>	Brigitte	public	CC de Suipe et Vesle	
<b>CLAUDEL</b>	Gérard	privé	La Comète	excusé
<b>COLLARD</b>	Pascal	privé	Chambre d'agriculture de la Marne	
<b>COLLARD</b>	Benoît	privé	Symbiose	excusé
<b>COURTIN</b>	Christophe	privé	Société civile	
<b>DEGRAMMONT</b>	Jean-Marie	public	CC de Suipe et Vesle	présent
<b>DETCHEVERRY</b>	Pierre	privé	Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardenne	excusé
<b>DEVAUX</b>	Jean-Louis	public	CCAS de Châlons-en-Champagne	
<b>DOUCET</b>	René	public	CA de Cités en Champagne	
<b>FONTAINE</b>	Daniel	privé	Familles rurales	excusé
<b>GERMEMONT</b>	Danielle	privé	UNSA Châlons	présente
<b>GILLET</b>	Christelle	public	CC de la Région de Mourmelon	excusée
<b>GIRARDIN</b>	Francis	public	CC de la Région de Mourmelon	présent
<b>HORY</b>	Jean-Claude	privé	société civile / Président du GAL	présent
<b>JACQUIER</b>	Michel	public	CC de la Région de Mourmelon	excusé
<b>JACQUIN</b>	Daniel	privé	Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne	présent
<b>JESSON</b>	Jacques	public	Pays de Châlons	présent
<b>LAMBIN</b>	Didier	privé	CIVAM de l'Oasis	présent
<b>LAURENT</b>	Cyril	invité	Président du GAL du Pays Brie et Champagne	présent
<b>MAGNIER</b>	Lise	public	Ville de Châlons-en-Champagne	présente

<b>MAILLET</b>	Hervé	public	CA de Cités en Champagne	présent
<b>MAIRESSE</b>	Marie-Christine	privé	CLCV Châlons	excusée
<b>MARCHAND</b>	Pascal	public	CC de la Région de Mourmelon	présent
<b>MARJOLET</b>	Alain	privé	COMAL-SOLIHA	
<b>MELLIER</b>	André	public	CC de la Moivre à la Coole	présent
<b>NICLET</b>	Chantal	public	CA de Cités en Champagne	
<b>PAGET</b>	Pierre	public	CIAS de la Région de Mourmelon	excusé
<b>PAQUOLA</b>	Antonia	privé	Familles rurales	présente
<b>PAULY</b>	Hélène	Animatrice du GAL		présente
<b>PLANCHON</b>	Patrick	privé	Maison de l'architecture de Champagne Ardenne	présent
<b>PRIOU</b>	Gilles	privé	Office des Seniors	présent
<b>PURON</b>	Sophie	privé	AUDC	excusée
<b>REBIHA</b>	Farida	public	Lycée agricole de Somme-Suippe	présente
<b>RIOLLET</b>	Bérénice		Furies	
<b>ROULOT</b>	Bruno	public	Pays de Châlons	excusé
<b>SCHAJER</b>	Elisa	public	CCAS de Châlons-en-Champagne	
<b>SCHULTHESS</b>	Frédérique	public	CA de Cités en Champagne	présente
<b>SEBKI</b>	Alim	privé	Furies	
<b>SONNET</b>	Jean-Pierre	privé	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre	présent
<b>TESTI</b>	Christophe	privé	Alméa	excusé
<b>URTH</b>	Jean-Claude	privé	Société civile	présent
<b>VANTSANTBERGHE</b>	Pascal	public	CC de la Moivre à la Coole	excusé
<b>VENAULT</b>	Guy	privé	Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardenne	présent
<b>VINCENT</b>	Pierre	privé	Agence départementale du tourisme de la Marne	excusé
<b>VOISIN DIT LACROIX</b>	Noël	public	CC de la Moivre à la Coole	présent

## Ordre du jour

### Etude des dossiers en pré-programmation :

Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne : Acquisition de matériel sportif, de restauration et d'hébergement en vue de favoriser l'accueil de groupes en courts et moyens séjours au Complexe sportif et culturel d'Haussimont

Fédération départementale des chasseurs de la Marne : Création d'un pôle éducation à l'environnement dans le cadre de la construction de la Maison de la Chasse et de la Nature

Commune de Mourmelon-le-Grand : Projet Nature

Commune de Baconnes : Amélioration de l'accueil des visiteurs dans le cadre du label Villes et Villages fleuris

Commune de Baconnes : Aménagement d'une parcelle communale en biodiversité

### Présentation pour information :

Syndicat Mixte SCOT Pays de Châlons-en-Champagne : Animation Leader mai-décembre 2016

Syndicat Mixte SCOT Pays de Châlons-en-Champagne : Animation Leader 2017

Syndicat Mixte SCOT Pays de Châlons-en-Champagne : Gestion Leader 2017

### Point d'avancement du conventionnement avec l'Autorité de Gestion

### Présentation des outils de pilotage financier du programme

### Questions diverses

## Introduction

Jean-Claude accueille les participants et fait un tour de table. Il remercie Marcel Bonnet pour son accueil à La Cheppe. Il accueille spécialement les chargées de mission Leader du Pays Vitryat et du Pays de Brie et Champagne, ainsi que le Président du GAL du Pays de Brie et Champagne, qui participent à la séance du Comité de programmation dans le cadre d'un échange de pratiques entre GAL.

Marcel Bonnet présente rapidement la commune de la Cheppe et le projet de réaménagement de l'ancienne pisciculture qui a fait l'objet d'une demande de subvention des fonds Leader du Pays de Châlons.

## Etude des dossiers

- **Acquisition de matériel sportif, de restauration et d'hébergement en vue de favoriser l'accueil de groupes en courts et moyens séjours au Complexe sportif et culturel d'Haussimont – Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne**

*Fiche action 2 : Amélioration du vivre ensemble par la juste proximité des services et l'action culturelle*

*Montant Leader pré-programmé : 16 000 €*

*Avis favorable du Groupe d'appui technique le 2 décembre 2016*

Le projet est présenté par Clotilde Delestrade, directrice Culture-Sports-Tourisme à l'agglomération. Il s'agit de diversifier les activités du complexe sportif en investissant dans du matériel d'équipement permettant de compléter l'offre d'activité et de mieux répondre aux attentes de différents publics. (cf. diaporama joint).

Suite aux questions des participants, notamment celle de Danielle Germemont qui demande si des contacts ont été pris pour l'accueil des personnes handicapées, Mme Delestrade précise que :

- le nombre de personnes par groupe accueilli est en moyenne de 15 à 20 personnes.
- l'entretien et la maintenance du complexe sportif sont déjà assurés par l'agglomération et les 2 ETP sont consacrés pleinement à l'encadrement des groupes.
- le projet vise à développer les activités de nature avec de l'hébergement extérieur à la belle saison mais l'hébergement est possible aussi en intérieur. Le complexe dispose de sanitaires à l'intérieur, il est possible d'accueillir aussi des publics hors saison tels que les Scout.
- le complexe est ouvert à toutes les associations qui souhaitent l'utiliser, l'utilisation est gratuite pour les associations qui ont une convention avec l'agglomération, elle est payante pour les autres associations, avec un tarif modeste mais nécessaire pour l'amortissement. Actuellement l'utilisation est gratuite pour tous les groupes scolaires et centres de loisirs de l'agglomération.
- il n'y a pas de plages spécifiques dédiées aux groupes extérieurs, le contact se prend avec l'agglomération, il existe des plages libres notamment pendant les vacances scolaires et les week-ends (sauf compétitions).
- le complexe est apte à recevoir des personnes handicapées, des contacts existent

notamment avec le SESSAD de Suippes, qui a effectué un séjour au complexe en 2016. Les encadrants manifestent un fort intérêt pour le projet, car le complexe répond à leurs attentes avec un lieu sécurisé, qui propose des activités différentes de celles qu'ils pratiquent habituellement.

- elle prend bien note de l'intérêt de proposer des projets pédagogiques aux enseignants, au-delà de l'offre sportive, pour les inciter à effectuer une sortie ou un séjour au complexe. A ce titre un partenariat est prévu avec la LPO pour des animations nature, dans le bois pédagogique autour du complexe et dans les nombreux jardins créés par la commune d'Haussimont, qui constituent autant de supports d'éducation à l'environnement. De plus, le complexe dispose d'une salle culturelle à l'étage, avec du matériel de vidéo-projection, qui peut être mobilisé pour des séances éducatives complémentaires aux sorties.

Hélène Pauly présente la trame d'analyse du projet, proposée par le groupe d'appui technique. La notation n'appelle pas de remarques des participants.

### **Avis du Comité : favorable à la pré-programmation à l'unanimité**

- **Création d'un pôle éducation à l'environnement dans le cadre de la construction de la Maison de la Chasse et de la Nature – Fédération départementale des chasseurs de la Marne**

*Fiche action 1 : Valorisation du potentiel naturel et patrimonial pour le rayonnement des vallées*

*Montant Leader pré-programmé : 13 440 €*

*Avis favorable du Groupe d'appui technique le 2 décembre 2016*

Emmanuel Maillard, directeur de la Fédération départementale des chasseurs de la Marne, présente le projet. Il s'agit d'élaborer une offre éducative et pédagogique à destination des enfants et du grand public dans le cadre de la construction de la Maison de la Chasse et de la Nature. (cf. diaporama)

En réponse aux questions des participants, il indique que le financement Leader sert à construire l'offre pédagogique et à mettre en place un animateur spécialisé pour installer les animations éducatives à la Maison de la Chasse. D'autres financements et le mécénat seront mobilisés ensuite pour pérenniser ce service, qui devrait monter en puissance et s'équilibrer à terme.

Guy Venault regrette que le porteur de projet (qui annonce avoir pris contact avec les structures en place) n'ait pas pris contact avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardenne, il indique que qu'il existe une réserve naturelle remarquable autour de Reims, qui mériterait d'être mobilisée dans le projet pour d'éventuelles sorties.

M. Maillard répond qu'un partenariat peut être développé, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Les participants invitent le porteur à contacter le club d'astronomie de Châlons pour utiliser aussi le potentiel du site pour l'observation du ciel la nuit, il serait intéressant de développer des synergies entre les structures.

Jean-Claude Urth indique qu'en plus du cross du COCAA, le site pourrait accueillir le Cross des collèges, qui ne peut plus se dérouler. Frédérique Schulthess appuie cette proposition en indiquant que l'Agglomération peut y réfléchir car le parc du Jard sera en travaux.

Hélène Pauly présente la trame d'analyse du projet, proposée par le groupe d'appui

technique. La notation n'appelle pas de remarques des participants.

A l'issue de la présentation et en l'absence du porteur de projet, les participants débattent de l'opportunité du soutien Leader à l'opération. Certains s'inquiètent d'éventuelles dérives dans le fait de confier une mission d'éducation à l'environnement à des chasseurs. D'autres indiquent que :

- cette mission relève d'un service public,
- il est important que les jeunes chasseurs soient correctement formés à la pratique de la chasse et à la reconnaissance de la faune,
- on constate que les jeunes chasseurs appliquent remarquablement les règles de sécurité et ont un comportement exemplaire, il faut encourager ces initiatives.

André Mellier s'interroge sur la multiplication des sites d'éducation à l'environnement pour les scolaires et péri/extra-scolaires sur le territoire du Pays et sur les coûts induits par le transport, ça va être difficile pour les jeunes de tout faire.

Les autres participants lui répondent que :

- les enseignants de toute façon feront leurs choix entre les différentes propositions,
- c'est plutôt intéressant d'avoir une offre de proximité, actuellement les écoles font souvent des sorties beaucoup plus loin (en Meuse notamment avec la ferme de Woimbey) avec des frais de transports encore plus importants.

Hélène Pauly présente la trame d'analyse du projet, proposée par le groupe d'appui technique. La notation n'appelle pas de remarques des participants.

**Avis du Comité : favorable à la pré-programmation à l'unanimité.**

### ➤ **Projet Nature – Commune de Mourmelon-le-Grand**

*Fiche action 3 : Valorisation du potentiel naturel et patrimonial pour le rayonnement des vallées*

*Montant Leader pré-programmé : 22 257,28 €*

*Avis favorable du Groupe d'appui technique le 3 octobre 2016*

L'opération est présentée par Bernard Hachin, adjoint au maire de Mourmelon-le-Grand. Il s'agit d'une action d'animation du territoire et de coordination des services de la ville et de l'intercommunalité autour du thème de la nature. (cf. formulaire de présentation).

En réponse aux questions des participants, il indique que :

- la commune de Mourmelon-le-Grand compte 5 350 habitants dont 800 militaires, et 550 élèves sans compter ceux du collège.
- les animations envisagées se situent sur le périmètre de la commune car elles s'exercent dans le cadre des compétences de la commune de Mourmelon-le-Grand.
- les élus ont conscience de l'intérêt environnemental du terrain militaire situé à l'entrée de la commune mais pour l'instant il n'est pas possible de le valoriser, d'y mettre une signalétique ou d'y organiser une animation, car il appartient à l'armée. Des contacts ont été pris mais l'armée ne souhaite pas donner suite à la demande. La partie de la voirie appartenant au département de la Marne est trop restreinte pour pouvoir accueillir des visiteurs en sécurité au bord de ce terrain.
- les événements culturels organisés par la commune (cinéma, spectacles, animations dans les parcs) rayonnent largement à l'extérieur de la commune et attirent du public de toute la Mourmelonnie voire de Châlons-en-Champagne et au-delà.

Danielle Germemont fait la remarque que de nombreuses orchidées sauvages poussent à l'entrée de ville, c'est une carte postale réelle qu'il ne faut pas négliger.

Hélène Pauly présente la trame d'analyse du projet, proposée par le groupe d'appui technique. La notation n'appelle pas de remarques des participants.

**Avis du Comité : favorable à la pré-programmation à la majorité moins un avis réservé, du fait du périmètre de l'opération circonscrit à la commune de Mourmelon-le-Grand**

➤ **Aménagement d'une parcelle communale en biodiversité – Commune de Baconnes**

*Fiche action 1 : Valorisation du potentiel naturel et patrimonial pour le rayonnement des vallées*

*Montant Leader pré-programmé : 7 584 €*

*Avis favorable du Groupe d'appui technique le 3 octobre 2016*

Francis Girardin, maire de Baconnes présente l'opération. Il s'agit de créer un espace vert à la disposition des habitants, un lieu d'éducation à l'environnement et un site témoin des bonnes pratiques de gestion des espaces verts, en cohérence avec le savoir-faire des habitants de Baconnes, acquis depuis plus de 40 ans de politique de fleurissement.

En réponse aux questions des participants, il indique qu'il est bien prévu de faire le lien entre le centre du village et les parties plus éloignées, telles que la parcelle concernée par l'opération et les remparts nord qui sont très fréquentés, notamment par les chasseurs. Un effort sera fait sur la signalétique pour faire circuler les visiteurs dans le village. Il est prévu aussi d'utiliser les sets de tables de la crêperie pour promouvoir les différents sites du village.

Hélène Pauly présente la trame d'analyse du projet, proposée par le groupe d'appui technique. La notation n'appelle pas de remarques des participants.

**Avis du Comité : favorable à la pré-programmation à l'unanimité.**

➤ **Amélioration de l'accueil des visiteurs dans le cadre du label Villes et Villages fleuris – Commune de Baconnes**

*Fiche action 3 : Valorisation du potentiel naturel et patrimonial pour le rayonnement des vallées*

*Montant Leader pré-programmé : 8 171 €*

*Avis favorable du Groupe d'appui technique le 3 octobre 2016*

Francis Girardin, maire de Baconnes présente l'opération. La commune a mis en place une crêperie associative, ouverte de juin à septembre, dans le prolongement de sa politique de fleurissement. La demande de subvention Leader porte sur des travaux et équipements dans la cuisine et la salle de restauration pour améliorer la qualité de prestation au client, tant du point de vue culinaire que du service.

André Mellier demande pourquoi les deux opérations n'ont pas fait l'objet d'une seule demande de subvention au GAL. Francis Girardin lui répond que pour lui, les deux projets

ne font qu'un, ils s'intègrent dans une démarche de marketing territorial de la commune de Baconnes.

Hélène Pauly indique que les opérations ont été séparées pour des questions d'éligibilité de montage administratif, la nature de l'opération et les dépenses éligibles du projet « parcelle biodiversité » relevant de la fiche action 1 sur l'environnement et celles de la crêperie relevant de la fiche action 3 sur le tourisme.

Gilles Priollet demande si les sanitaires sont réaménagés dans l'objectif d'une mise aux normes pour les handicapés ; Francis Girardin lui indique qu'il s'agit d'une rénovation complète des sanitaires qui va au-delà d'une simple mise aux normes.

Hélène Pauly présente la trame d'analyse du projet, proposée par le groupe d'appui technique. Les participants indiquent que eu égard à l'aspect innovant du dispositif de crêperie associative, qui n'existe pas ailleurs sur le Pays, le département ou la région Grand Est, il convient d'augmenter le nombre de points dans la catégorie Innovation et de passer de 1 à 3 points, ce qui donne une note de 13 sur 20.

**Avis du Comité : favorable à la pré-programmation à l'unanimité.**

#### **Présentation de dossiers pour information**

Hélène Pauly présente les opérations portées par le Syndicat Mixte du SCOT et Pays de Châlons-en-Champagne, qui relèvent directement de l'instruction de la Région Grand Est. Elles sont présentées au Comité de programmation à titre indicatif, afin d'informer les membres qui peuvent émettre des remarques et recommandations éventuelles.

Les 3 opérations présentées, qui concernent l'animation et la gestion du GAL, n'appellent pas de remarques des participants.

#### **Point d'avancement du conventionnement**

Échéance envisagée pour le conventionnement : 1er trimestre 2017

Fiches actions Coopération et Animation Gestion validées, les 3 autres sont en cours de finalisation

Recrutement d'un(e) gestionnaire au 1er mars 2017

OSIRIS opérationnel pour l'engagement autour de juin 2017

Nécessité de désigner les représentants au GAL pour les organisations qui se re-fondent au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (interco, Office de Tourisme, CIAS, consulaires)

Jean-Claude Hory passe la parole à Philippe Boulanger, chargé de projet LEADER à la Région Grand Est, qui représente l'Autorité de Gestion.

Philippe Boulanger :

- confirme les échéances indiquées pour le conventionnement,
- précise que des contacts sont en cours avec les différents services de la Région pour faciliter la mobilisation des fonds de la Région en tant que contre-partie publique pour mobiliser les fonds Leader,
- indique qu'il se tient à la disposition du GAL pour faciliter la mise en œuvre de Leader, notamment les actions de coopérations transnationales car il a travaillé précédemment au service des relations internationales.

## **Présentation des outils de pilotage financier du programme**

Hélène Pauly présente rapidement la maquette financière détaillée qui permet de suivre la consommation des fonds Leader du Pays de Châlons-en-Champagne. (cf maquette jointe.) Pour l'instant, ne sont visibles que les fonds pré-programmés, cette maquette est mise à jour au fur et à mesure de l'instruction des dossiers, à chaque Comité de programmation. Un traçage des fonds pour la programmation et le paiement sera également réalisé, quand l'outil OSIRIS sera opérationnel et que l'instruction des dossiers pourra réellement débuter.

## **Questions diverses**

### Remerciements

Jean-Claude Hory remercie Jacques Jesson, Président du Syndicat Mixte du SCOT et Pays de Châlons-en-Champagne, pour les conditions dans lesquelles le GAL travaille et la liberté laissée aux membres du Comité de programmation dans l'exercice de leur mission.

### Lancement officiel du programme Leader

Jean-Claude Hory informe les participants que le programme Leader du Pays de Châlons-en-Champagne sera officiellement présenté au public et aux porteurs de projet potentiels le jeudi 26 janvier 2016, à 11h dans les locaux d'ALMEA Formations Interpro à Châlons-en-Champagne.

Il semble important de présenter le programme Leader au grand public et à l'ensemble des porteurs de projets, notamment les porteurs privés. Cette communication permettra d'amorcer au mieux la consommation des fonds et le respect de la maquette financière.

Le Président invite donc tous les membres du GAL à participer à ce lancement et à diffuser l'information autour d'eux.

### Prochaine réunion

Jean-Claude Hory interroge les participants sur les modalités d'organisation des Comités de programmation, quant aux horaires et à la décentralisation des réunions sur l'ensemble du territoire du Pays. Les participants indiquent qu'ils sont satisfaits de ces modalités et proposent que le prochain Comité se tienne à la crêperie de Baconnes.

**La séance est levée à 12h00.**

Fait à Châlons-en-Champagne, le 05 janvier 2017

Le Président du GAL



Jean-Claude HORY